

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Band: 107 (2009)
Heft: 6

Artikel: Capitalisation de l'expérience : quand on veut rendre l'expérience partageable ...
Autor: Vuillemin Stoecklin, Marie-Jo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-949816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Capitalisation de l'expérience

Quand on veut rendre l'expérience partageable...

Par «capitalisation», on entend un processus de description et d'analyse de l'expérience visant à la rendre partageable. Une définition très courte et très parlante de la capitalisation peut être trouvée chez Terre des hommes – aide à l'enfance: «Capitaliser, c'est rendre l'expérience partageable»¹.

Mon travail de mémoire² ne peut constituer qu'une introduction à un tel processus qui doit reposer sur une clarification des besoins et des objectifs, éléments qui sont du ressort de l'institution. En effet, un tel projet dépasse les limites du présent travail, et de plus la capitalisation s'inscrit, comme on le verra, dans un processus encore plus large constitué par ce qu'on appelle le «cycle de projet» avec ses différentes phases.

La capitalisation occupe une place importante dans un cycle de projet, car c'est elle qui permet notamment les réajustements de la stratégie d'ensemble.

Comment capitaliser?

La capitalisation de l'expérience repose sur trois activités interdépendantes, telles que mises en évidence par Sylvie Robert⁴: identifier, analyser et valoriser un capital d'expérience.

- «Identifier: quelle sera la matière de la capitalisation? Où se situe-t-elle? Est-elle accessible? De quels types de don-

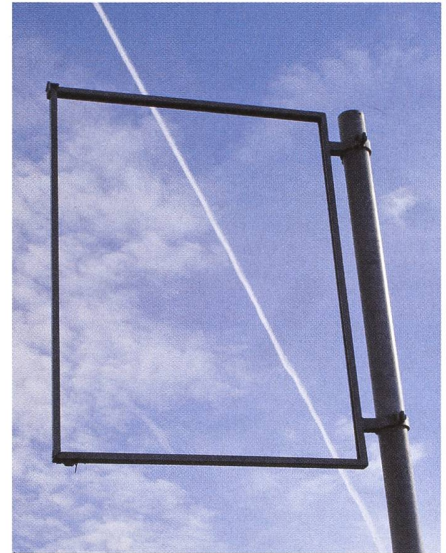
nées et/ou d'informations parle-t-elle? Qui en est détenteur? Avec qui va-t-on entamer le repérage? Peut-on caractériser le panel des différents acteurs concernés? Qui est à la source du processus de capitalisation?»

- «Analyser: comment ces données ou ces informations seront-elles traitées? Par qui? Quelles activités proches, comme par exemple celles d'évaluation ou de systématisation, pourraient contribuer à cette phase?»
- «Valoriser: comment va-on exploiter puis partager les acquis? Quels systèmes peuvent contribuer à la diffusion de nos connaissances dans le but de modifier et d'améliorer nos pratiques?»

Résultats de la capitalisation

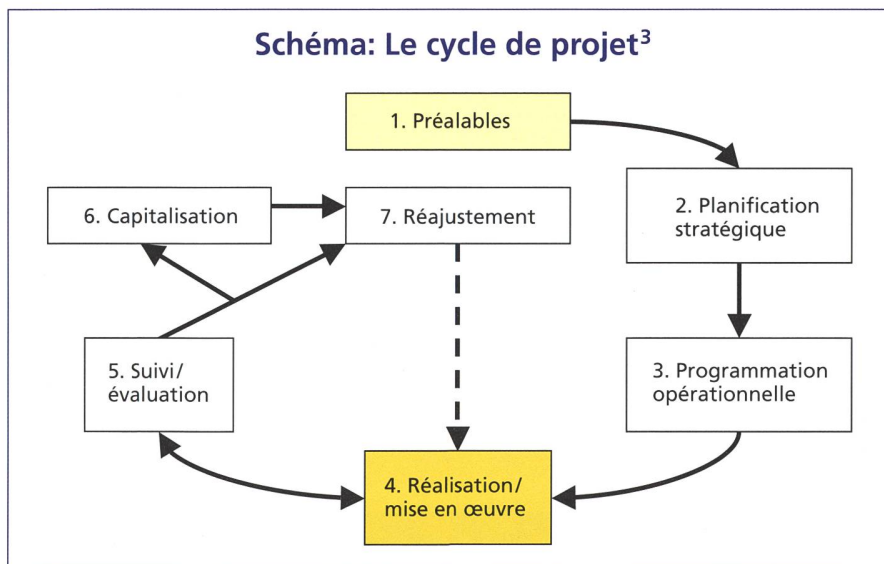
A travers mon travail de mémoire, la capitalisation m'a permis de:

- Partager l'expérience, en valorisant les réalisations de l'Unité et en identifiant les éléments qui me semblent devoir être davantage pris en compte pour l'amélioration des pratiques.



- Enrichir l'expérience pratique par une réflexion théorique.
- Faire émerger une problématisation plus globale de la prise en charge de femmes enceintes ayant un problème d'addiction (compatibilité entre la grossesse et les comportements toxicomaniaques/adaptation des structures aux besoins de cette population spécifique).
- Constituer, à partir du point de vue d'un acteur de l'intervention (moi-même), un apport à la réflexion au niveau structurel.

Marie-Jo Vulliemin Stoecklin, sage-femme indépendante, récemment diplômée en «Périnatalité et Addictions» (Université Paris 7 Denis Diderot).



¹ Définition inspirée de Pierre de Zutter dans: Des histoires, des savoirs et des hommes, série «Dossiers pour un débat», No 35, FPH, 1994, tirée de: Manuel de cycle de projet Terre des hommes, p. XXIV-I, 2001.

² Diplôme universitaire en Périnatalité et Addictions, novembre 2008, Université Paris 7 Denis Diderot: Capitalisation de la consultation spécialisée du CHU Vaudois (Suisse) pour le suivi de femmes enceintes ayant un problème d'addiction. Des acteurs aux structures ou des structures aux acteurs.

³ Tiré du Manuel Cycle de projet de Terre des hommes, 2001.

⁴ Robert, Sylvie: «Le capital mémoire. Repères méthodologiques pour la capitalisation», Paris: Editions Charles Léopold Mayer, 2005, p. 8.

Marie-Jo, une sage-femme à la

Souvenez-vous. En janvier 2003, Marie-Jo avait initié un projet de consultation spécifique pour le suivi de femmes ayant un problème d'addiction et le CHUV avait officialisé la création de cette Unité en janvier 2005.

Nous en avons relaté les débuts dans un reportage⁵. L'Unité existe toujours mais Marie-Jo, elle, l'a quittée en 2008 pour se tourner vers d'autres horizons. Elle nous explique aujourd'hui comment elle en est venue à ouvrir son cabinet privé.

Josianne Bodart Senn: *En 2005, tu m'avais confié «Je ne ferai pas cela pendant dix ans.» Que s'est-il donc passé?*

Marie-Jo Vulliemin Stoecklin: La consultation spécialisée que j'ai initiée au CHUV n'est pas du tout un échec, bien au contraire, elle existe toujours et elle fonctionne avec deux sages-femmes qui se partagent un temps plein. Sa fréquentation était même en hausse, le nombre des consultations avait triplé en trois ans. Au printemps 2008, il me semblait important de capitaliser l'expérience et d'ajuster la structure. Quand j'ai demandé un local de plus, un secrétariat, une deuxième journée de médecin, la possibilité de faire de vraies recherches, ce n'était pas perçu comme la priorité du moment. Moi, je sentais que j'arrivais au bout. En voyant les expériences menées ailleurs et partagées durant ma formation à Paris, je voulais aller plus loin, je pensais qu'on pouvait faire pareil. Mais en sentant que de nouveaux moyens ne seraient pas débloqués de sitôt, j'ai décidé de faire un «break».

L'Unité de dépendances existe donc toujours?

Bien sûr et j'ai toujours beaucoup de plaisir à collaborer occasionnellement avec cette consultation spécialisée.

Et toi qu'es-tu devenue?

Quand j'ai donné ma démission, je ne savais pas ce que j'allais faire! C'était en été 2008. J'ai alors eu l'idée d'ouvrir ma

propre structure, de me trouver un espace et d'offrir mes services à cette population qui ne consulte pas au CHUV et qui est néanmoins concernée par les addictions et la marginalité. C'est ainsi que, depuis décembre 2008, je suis devenue «la sage-femme de la rue de Bourg» à qui on dit désormais «Alors, si on a des soucis, on peut venir vous voir?» Par certains côtés, je prolonge le travail que je faisais au CHUV. C'est un accompagnement complémentaire, dans un lieu à la fois discret et facile d'accès. Ici, je touche des gens de tous les horizons, tous les bords, tous les milieux. Je fais mon métier de sage-femme, consultante, conseillère, donnant orientation et soutien et faisant aussi de la préparation à la naissance.

Tu es donc davantage sensible aux effets de l'action et au contexte?

Oui, je ne veux plus être «la tête dans le guidon». Il faut que je m'adapte sans cesse, que je réalise des choses avec les gens, dans un esprit d'innovation.

Ainsi, dernièrement, à cette patiente qui garde les yeux constamment en bas, je dis:

- Est-ce que vous pouvez me regarder?
- Mon psy ce matin m'a dit que c'était de la soumission!
- Vous voulez continuer à être comme un œuf, comme un escargot, «repliée» sur vous? Allez, il y a un soleil ici, on ouvre et on se redresse. Vous allez montrer que vous êtes fière d'avoir un gros ventre ou pas?

– Ouais...

Et elle se redresse en partant. Je me dis qu'il faut toujours partir des ressources des gens.

Une autre, schizophrène vivant dans un foyer, est obligée d'aller dans un atelier d'expression alors qu'elle aimerait plutôt faire la sieste:

- Maintenant, il faut arrêter, vous êtes obligée d'y aller, alors faites donc quelque chose pour VOUS! Ce ne sera plus barbant et vous y trouverez un sens positif. Que pourriez-vous faire? Vous me dites que vous avez mal aux jambes: alors, votre lit, il faut le surélever et, pour cela, il faut demander à vos référents des bouts de bois que vous allez peindre à l'atelier... Cela sera au moins deux séances d'atelier et vous aurez de jolis pieds de lit!

– Ouais, ça, c'est une bonne idée!

Ici, dans mon cabinet, je dois réfléchir seule et inventer, trouver une combine, puis passer à autre chose. C'est parfois lourd de jamais pouvoir passer dans le bureau d'à côté et demander «et toi, qu'est-ce tu en penses?».

Y trouves-tu ton compte?

Oui, ça dépend des jours... mais c'est le début. Depuis décembre 2008, j'ai dû apprendre à me débrouiller seule pour tout. Mon agenda commence à se remplir. Mais je ne réponds pas à toutes les demandes: j'oriente vers mes collègues qui font des prestations que je ne fournis pas. J'ai dû apprendre à me faire connaître, faire les démarches auprès des médecins et des réseaux pour expliquer ma spécificité. Une amie graphiste m'a aidée à trouver un logo, à faire ma carte de visite, et on a commencé à faire mon site Internet.

Travailler sans salaire fixe n'est pas toujours facile. C'est innover que d'être une sage-femme conseillère indépen-

⁵ La nouvelle Unité de dépendances. In: Sage-femme.ch, septembre 2005, 37–38.

rue de Bourg

dante. Il n'y a pas encore de reconnaissance des caisses-maladies pour certaines prestations. Par exemple, au niveau de la prévention, conseiller les femmes qui se posent des questions sur leur grossesse, ou, en post-partum, «débriefer» un accouchement qui a été difficile. Je dois donc faire comprendre aux femmes – ou aux couples – venant me consulter que la consultation est à leurs frais. Je leur explique que c'est comme aller chez le coiffeur ou s'offrir un massage pour se faire du bien. J'ai eu l'idée que, pour les prestations qui ne peuvent pas être codifiées, je leur demanderai 90 Francs la consultation: parce qu'une grossesse, «c'est 9 mois lunaires... le neuf... l'œuf... c'est rond...».

Mais, concernant le CHUV, une page n'est-elle pas tournée?

Absolument pas. Il n'est pas exclu que je retourne un jour dans le milieu hospitalier. Aujourd'hui, dans mon cabinet privé, je n'oublie pas ce passé professionnel. Il m'est important de repenser à ce que j'ai vécu auparavant. Je suis partie du CHUV sereine, parce que j'ai pu fermer une boucle de cinq ans (j'ai remarqué depuis longtemps que je fonctionne par cycle de cinq ans). En rédigeant mon mémoire (mentionné p. 35), j'ai pu mieux comprendre où cela avait coïncé, et pourquoi. Je trouve qu'il est important de transmettre ce que l'on sait et de poser beaucoup de questions sur ce que l'on est en train de vivre. C'est pourquoi je veux compléter mes consultations privées par de la formation et du coaching.

Peux-tu nous en dire un peu plus?

Je viens de faire des journées de formation continue pour les sages-femmes et je donne sporadiquement des cours dans différentes HES et universités. J'aime ce genre de mandats qui me permettent de rencontrer des professionnels ou futurs professionnels et de me confronter à leurs inquiétudes. «Théoriser la pratique», trouver un concept qui

puisse faire progresser la formation, partir du terrain et voir ce qu'on peut faire partager, aller chercher les infos dans la théorie pour aider à bouger, à avancer ensemble, c'est ça que j'aime.

Je pense aussi pouvoir faire du coaching ou de la supervision auprès des éducatrices de rue ou des foyers d'accueil. Tout ceci me permet de réfléchir aux atouts et défis du travail en réseau, discuté dans mon mémoire. Parmi les défis, je pense à celui de réduire la stigmatisation engendrée par des étiquetages arbitraires et parfois un peu rapides. En se

mettant réellement à l'écoute des gens, on peut valoriser leurs ressources et ainsi mieux les aider.

Je vous propose un rendez-vous à la fin de mon prochain «cycle», dans cinq ans...

Propos recueillis par Josianne Bodart Senn

